

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 JUILLET 2007

Tous présents

M. le Maire donne lecture du compte-rendu du conseil précédent, informe des demandes de permis de construire en-cours et aborde ensuite l'ordre du jour.

1. Chantier de l'église :

L'avenant au lot maçonnerie et les travaux de plomberie zinguerie devraient pouvoir être subventionnés dans le cadre d'une ligne « travaux de gros entretien » par l'Etat et par le Conseil Général de la Loire. M. Le Maire a rencontré M. l'Architecte des Bâtiments de France pour ce faire. Les travaux seront terminés dans les temps et l'église ouverte fin juillet.

2. ZPPAUP zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager

M. le Maire donne lecture de la lettre reçue en Mairie de M. Gonzalès, Architecte des Bâtiments de France, pour proposer à la commune de s'inscrire dans ce dispositif. Il s'avère en effet que la communauté de communes qui avait envisagé de réaliser une ZPPAUP intercommunale ne peut finalement pas le faire, n'ayant pas la compétence urbanisme. M. Gonzalès a fait cette même démarche auprès de quatre autres communes de la communauté.

L'étude serait de 12 000 euros TTC avec une subvention de 50%. Le délai d'étude est de deux ans. Il s'agit de renforcer encore certains dispositifs du PLU sur des secteurs dont les limites seront déterminées par la ZPPAUP au vu de leur caractère patrimonial à protéger.

A l'unanimité, et sous réserve d'obtention des subventions annoncées, le conseil décide de s'inscrire dans ce dispositif.

3. Communauté de communes du Pays d'Astrée

Un bureau a récemment été consacré au plan de gestion et d'aménagement paysager de la parcelle du grand pré à St Etienne le Molard.

Sont inscrits à l'ordre du jour du prochain conseil les résultats des commissions d'appel d'offres des chantiers en-cours : structure d'accueil de la petite enfance, aménagement du siège, mur d'escalade etc...)

4. Assainissement et eau potable

Chantier d'assainissement du Pavé

5 entreprises ont retiré un dossier de consultation, 3 entreprises ont répondu et fait une proposition. La commission d'appel d'offres réunie en date du 30/06/07 propose de retenir l'entreprise TPCF pour un montant de travaux de 183 667 euros pour une estimation établie par le maître d'œuvre à 214 035 euros.

Le délai de réalisation serait de 3 mois à dater du 15/09/2007.

La société SMTP interviendrait dès la dernière semaine d'août pour le compte du syndicat de la Bombarde sur le réseau d'eau potable.

Le conseil envisage d'interdire complètement la circulation sur cette portion de route pendant la durée du chantier.

Rapport sur l'assainissement

M. le Maire donne lecture du rapport sur l'assainissement qui est disponible et consultable en Mairie.

Rapport sur l'eau potable

M. le Maire donne lecture du rapport sur l'eau potable, en date du 27/06/07, qui est disponible et consultable en Mairie. Le syndicat de la Bombarde compte 9 207 abonnés (en hausse de 0,85%) sur un territoire comptant 17 889 résidents.

SPANC service public de l'assainissement non collectif

M. le Maire fait part de la décision prise en conseil syndical du bassin versant du Lignon suite à la décision du Tribunal en faveur du collectif de propriétaires concernés.

La redevance de 100 euros qui avait été votée pour être payée en quatre fois, ne sera facturée qu'en une seule fois lors de la réalisation du contrôle. Ceux qui se sont déjà acquittés des 25 premiers euros ne paieront dès lors que les 75 euros manquants mais en seule fois lors de la fourniture de la prestation.

5. Voirie

Les travaux de Rézinet sont terminés. La facture de l'entreprise Chazelle a été reçue en Mairie et intègre des travaux supplémentaires décidés en cours de chantier.

Les 450 m de voirie à réaliser en commun avec Pralong pour la route de Menacey s'avèrent plus compliqués que prévus d'un point de vue administratif. Une solution devrait être trouvée avec les services de la communauté d'agglomération Loire Forez.

La subvention pour le chemin des Ramées a été perçue, la consultation pour les travaux de voirie et de petite maçonnerie pour la reprise du mur de clôture suite à la démolition de l'immeuble du virage va être lancée pour des travaux à exécuter d'ici à la fin de l'année.

Les projets pour le programme 2008 doivent être déposés avant le 1^{er} octobre de cette année. La commission voirie fera donc ses propositions lors d'un prochain conseil.

6. Urbanisme

M. le Maire rappelle le vote du conseil municipal du 26 janvier 2007 pour instituer la taxe sur les cessions à titre onéreux. Elle s'applique aux seuls terrains nouvellement ouverts à la constructibilité. Le premier POS plan d'occupation des sols date de 1991. L'appréciation doit se faire 18 ans en arrière, soit avant même l'adoption du POS. Elle est de 10% des 2/3 du prix de cession.

Le maître d'œuvre a rendu son avant-projet pour l'aménagement de la 1^{ère} tranche du Pavé. Ce dossier va servir à solliciter les subventions (du Conseil Général notamment). Il est suggéré de tracer la largeur de voie imaginée sur l'actuelle voirie pour mieux apprécier les propositions faites.

7. Ecole

M. le Maire donne lecture des principaux points du compte-rendu du conseil d'école du 14 juin dernier, distribué en séance à tous les conseillers. La commune ne donnera pas satisfaction à toutes les réclamations ou suggestions qui sont faites. Il n'est notamment pas proposé d'augmenter les horaires des ATSEM. Des travaux électriques seront prévus et autres petits travaux d'entretien. Les vitres de la nouvelle classe, qui se fendent, ne posent pas de problème de sécurité. En revanche, rien ne doit y être collé. La peinture de la cantine et la réfection du coin plonge sont également programmées. Mme Chasselin, nouvelle directrice, a été rencontrée.

Il a été accepté de mettre la cantine à disposition de l'APIJ pour la préparation des repas des bénévoles qui aident à l'organisation du Foreztival du 16 au 23/08 pour une trentaine de repas midi et soir qui seront pris au stade de foot.

8. Divers

Calendrier de ramassage des ordures ménagères OM et de la collecte sélective

Une erreur a été faite au moment de l'impression de ce calendrier, qui laisserait croire qu'il y a un changement de rythme dans la collecte à partir du 1^{er} septembre. Il ne faut donc pas tenir compte des couleurs sur le calendrier et bien continuer à sortir :

le lundi soir son bac OM pour une collecte le mardi matin toutes les semaines, et une semaine sur deux (la semaine impaire) sortir, en plus de son bac OM, sa caissette jaune et/ou son sac jaune pour la collecte sélective.
--

Eclairage public

M. le Maire rend compte du compromis qui a finalement été trouvé s'agissant des dépenses faites sur le réseau d'éclairage public par l'intermédiaire du SIEL. Elles seront toujours imputées sur la section fonctionnement bien que relevant de dépenses d'investissement, mais pourront être étalées sur 8 ou 15 ans.

Locaux communaux

Les précautions d'usage de certains locaux mis à disposition d'associations ou de particuliers doivent être rappelées aux utilisateurs s'agissant des horaires de tapage nocturne et des règles de propreté.

Rassemblement des de Chazal

M. le Maire rappelle que la commune de Marcilly le Châtel accueillera le vendredi 20 juillet à partir de 18h place de l'église St Cyr, le rassemblement d'une famille, aujourd'hui représentée aux quatre coins du monde, mais originaire de St Bonnet le Courreau et ayant été propriétaire de la Morandin pendant plus de 100 ans avant la Révolution Française.

Les habitants de Marcilly sont invités à venir faire leur connaissance à cette occasion et plus spécialement les nombreux membres des familles Chazal. M. le Maire précise qu'une invitation sera ainsi envoyée aux familles Chazal et qu'un affichage sera fait pour la population. La carte d'invitation a été réalisée par M. Jean Vernay.

Fête patronale

M. Jean-Luc Mallet demande aux conseillers ceux qui seront présents pour assurer les permanences à la buvette du samedi soir pour établir un planning.

La remise du concours du fleurissement se fera le dimanche matin lors du vin de l'amitié offert par la municipalité dans le petit jardin.

Marcilly de France

Une délégation d'une vingtaine d'habitants de Marcilly le Châtel se rendra ce dimanche à Marcilly d'Azergues.

Grippe aviaire

La circulaire en date du 06/07/07 de la Préfecture impose le confinement des oiseaux et volailles.

Une projection des photos faites par Jean Vernay des travaux réalisés à l'église est faite en fin de séance du conseil.

Prochain conseil municipal le vendredi 27 juillet à 20h30